

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

Feuilleton de la Revue Canadienne.

CONTENU POUR ANS ILLUSTRÉS.

M. COBDEN.

Le non qui il a été associé au succès de ces mesures, ce n'est ni le nom du noble lord chef de ce parti (lord John Russell), ni le nom d'un homme qui sera associé au succès de ces mesures, c'est le nom d'un homme qui, par le succès par des motifs purs et désintéressés, a su, avec une énergie infatigable, faire appel à la raison, prouver leur nécessité avec une éloquence d'autant plus admirable qu'elle était moins entachée d'affaiblies et d'ornement; le non qui mérite d'être associé au succès de ces mesures, c'est le nom de Richard Cobden. (Applaudissements bruyants et prolongés.)

(Discours de sir Robert Peel à la Chambre des Communes.—26 juin 1846.)

«Fournissons», ajoutait un peu plus loin M. Cobden, *fournissons à sir Robert Peel l'argument de la nécessité, et soyez assurés qu'ils céderont à la prochaine session.* C'est en effet sir Robert Peel, qui, avec la sagacité et le courage dont il avait déjà fait preuve dans la grande question de l'émancipation catholique, ce fut sir Robert Peel qui comprit le premier que les modifications légales introduites par lui dans le tarif depuis 1842, n'étaient plus, et qu'il y avait danger à résister plus longtemps. Son collègue, sir James Graham, le ministre de l'intérieur, adopta son opinion. L'antagonisme commença, comme autrefois en 1828, par s'insurger contre ses chefs, les déclarant coupables de haute trahison. La discorde éclata sur son même cabinet, et le 6 décembre 1845, sir Robert Peel donna sa démission, sachant bien d'avance que nul autre que lui ne pourrait relever la grande réforme impérieusement réclamée par les circonstances. Le chef du parti whig, lord John Russell, chargé de former un cabinet, ne put y parvenir, et le 20, sir Robert Peel reprit au pouvoir avec tous ses collègues, désormais rangés à son avis, moins toutefois lord Stanley, qui se sépara de lui pour aller livrer à la Chambre des Lords un dernier combat en faveur de la protection.

Dès le premier jour de la discussion de l'Adresse, sir Robert Peel, rompant en visière aux ultra-tories, déclara franchement qu'il se considérait, non plus comme le ministre de tel ou tel parti, mais comme le ministre de l'Angleterre, n'ayant en cette qualité d'autres obligations que celles de consulter l'intérêt public et de pourvoir à la sûreté de l'Etat, prêt à se retirer du reste après avoir accompli la tâche que lui imposait la situation du pays. Et en même temps il présentait à la discussion ce fameux programme, duquel date une ère nouvelle dans la politique anglaise, et dont il faut par conséquent toujours se souvenir.

Reconnaissons au principe de la liberté du commerce, abolition de tous droits de douanes, libre importation des grains étrangers et de toutes les substances alimentaires, mais seulement dans trois ans, au 1er février 1849. Pendant ces trois ans, l'échelle mobile sera maintenue, mais sans conserver les mêmes proportions; elle a même été dans ces derniers temps suspendue à l'exception de la France. Sont également admis à l'importation, libres de tous droits, le fer, le bois, le pain frais, le porc saïe, les pommes de terre, tous les légumes, les viandes de toute espèce, chair morte ou vivante. Sur le beurre, le fromage, le houblon, le poisson saïe, le café et le poivre, les droits sont réduits de moitié. Pour les semences, le droit ne s'élèvera plus au-dessus de 5 schellings.

Restait à supprimer aussi la protection aux manufacturiers, que les propriétaires fonciers accusaient de ne pas vouloir pour eux la concurrence étrangère, tandis qu'ils ne craignaient de déclarer qu'ils n'acceptaient, par l'excellente raison qu'ils ne la craignaient pas. D'abord, quant aux matières premières, la libre importation existait de ja d'après le tarif de 1842, à peu près pour tous les articles; il ne restait plus guère que les suifs et les bois de charpente; pour les suifs, le droit a été réduit de 3 schellings 8 deniers; pour le bois de charpente, il a été réduit de 2 sennes. Quant aux produits manufacturiers, suppression de tout droit sur les tissus de laine et de coton, qui payaient 10 pour 100, et diminution de moitié sur ceux qui payaient 20 pour 100. Egale réduction de moitié pour les voitures, les chapeaux de paille, les souliers, les bottes, les bottines, etc. Réduction d'un tiers sur les métaux travaillés, sur les eaux-de-vie et les esprits. Réduction plus grande encore sur les soieries et papiers de teinture; enfin, sur onze cents articles dont se compose le tarif de 1842, plus de cinq cents étaient ou supprimés ou notablement réduits.

Le projet de loi stipulait en même temps, dans l'intérêt de la propriété foncière, quelques compensations dans le détail desquelles je ne puis entrer ici, et dont les principales avaient pour but, lo d'alléger le poids de la taxe des pauvres, en enchaînant les viles manufacturières de se débarrasser de leurs pauvres au détriment des districts ruraux; lo de mettre à la charge de l'Etat différentes dépenses d'entretien des routes et de justice locale, qui pèsent plus particulièrement sur la terre, laquelle est du reste singulièrement favorisée d'un autre côté, puisqu'en mettant à part l'income-tax, la propriété foncière en Angleterre ne contribue aux charges annuelles de l'Etat que dans la faible proportion d'un vingt-quatrième.

En présence du programme de sir Robert Peel qu'il fallait faire les ligueurs? Allaient-ils s'acharner à l'abolition immédiate qu'on leur refusait, et profiter de la désorganisation générale des partis pour essayer de s'imposer avant le temps aux risques de compromettre leur tri-

omphe? M. Cobden n'était pas homme à commettre une pareille étourderie. Il fit mieux il prit en quelque sorte sous sa protection sir Robert Peel; et après une orageuse discussion qui dura douze jours, lorsque tous les cervenx boués du torisme, les d'Israeli, les Bentinck, les Legis, les Ferrand eurent épuisé contre le *perfidious* ministre les récriminations et les injures, ce fut un étrange spectacle que de voir le chef de la ligue, l'orateur délaigué, injurié en 1833, devenu en 1846 le *dux et machina*, se lever de son banc, et avec cet air tranquille, ce ton simple et finilier qui le caractérisait, gourmander énergiquement cette bande d'écoliers révoltés contre leur maître.

«Savez-vous, leur dit-il, que vous allez faire du premier ministre l'homme le plus populaire du pays? Si l'honorable baronnet parcourait maintenant les districts manufacturiers, son marche serait un continuel triomphe. Je pense qu'en vous révoltant contre vos chefs, vous vous montrez aussi dépourvus de jugement et de tactique que vous l'avez jamais été..... Vous demandez une dissolution; vous voulez, dîtes-vous, faire un appel au pays. En fait d'élection je pense m'y connaître un peu, autant du moins que qui que ce soit de cette Chambre. Eh bien! je vous dis que vous n'aurez pas la majorité. Je vous défie de trouver dans toute la Grande Bretagne une ville de 20,000 âmes où vous puissiez faire triompher un seul candidat protectionniste. (Liverpool et Bristol! crient les tories.) Non! non! répond Cobden, vous n'avez ni Liverpool ni Bristol. (Nouveaux cris.) Ne vous laissez donc pas égarer, rendez l'orateur, par ces hommes qui viennent lui crier comme des écoliers saillant dans un cimetière pour se donner du cœur. Je vous répète que vous n'avez pas une seule ville de 20,000 âmes. Que vous restez-il donc? Vos bourgs de poche (*pocket boroughs*) et vos élections de comté. Il y avait bien quelque chose à dire sur les élections de comté; mais admettons pour un instant que vous obteniez par ce moyen une majorité de vingt à trente voix, quelle sera alors votre situation, quand vous trouverez en face de vous les représentants de Londres, du Lancashire, du Yorkshire, du Cheshire, et de toutes les grandes villes d'Angleterre, d'Irlande et d'Ecosse?»

L'orateur énumère ensuite tous les échecs subis par le parti protectionniste et l'invitait à reconnaître enfin qu'il a contre lui l'opinion publique. «Non! non! s'écrient les tories.—Comment, non! reprend Cobden; que vous fait-il donc pour croire à la puissance de l'opinion? Faut-il qu'on vous berne (will you be tumbled in a blanket?) Faut-il qu'on vienne vous balayer d'ici dans la Tamise! Que faut-il donc faire pour vous convaincre que la nation n'est pas avec vous?... Si vous vivez un peu plus dans le monde, en contact avec l'opinion publique, et un peu moins dans ce petit cercle enchanté que vous appelez le monde, et qui n'est en réalité qu'une *clique*; si vous vous livriez moins aux excitations du club, vous comprendriez que c'est un jeu d'enfant que d'essayer de tromper l'intelligence du pays sur cette grande question, et vous n'auriez point parlé comme vous l'avez fait durant ces onze derniers jours.»

Ainsi parait un fabricant de toiles peignées aux îles patriciennes de l'Angleterre, et le bill imposé par lui passa à 97 voix de majorité. L'aristocratie était vaincue. Restait à savoir ce que devenait la ligue. Supposez en France l'existence d'une confédération de quelques centaines de mille hommes; supposez que cette confédération pendant sept ans renvoie l'impôt public, leve des contributions par millions, publie des écrits par cent mille kilogrammes, construit des édifices, tenu des assemblées, agite et dirige les élections, joue en un mot le rôle d'un Etat dans l'Etat; supposez que cette confédération a enfin arraché au gouvernement la concession qu'elle exigeait; qu'on l'arrêterez-vous? Comment lui persuaderiez-vous qu'elle doit craindre d'abuser de sa victoire, et se garder de dépasser son programme? Cela paraît difficile. En Angleterre, les conditions de la vitalité en politique sont mieux comprises.

Aussitôt que le bill adopté à la Chambre des Communes et à la Chambre des Lords eut reçu la sanction royale, les membres du conseil de la ligue, au nombre de cinq cents, se réunirent à Manchester le 2 juillet 1846, pour délibérer sur la marche à suivre.

Il fut résolu à l'unanimité que la ligue, ayant obtenu l'abolition des lois crétales pour l'année 1849, suspendait ses opérations; et après des discours éloquentes de M. Cobden, Bright et quelques autres orateurs, après diverses motions destinées à garantir l'exécution du bill en 1849, le président déclara la ligue *continuellement dissoute*, et quelques jours après il ne restait plus de cette grande agitation qu'un grand résultat: la chute du système prohibitif et le triomphe du principe de la liberté commerciale en Angleterre.

Est-ce à dire que tout soit fini pour la ligue? Sans parler des cas où l'application du principe pose par elle pourrait réclamer ses efforts, il est certain que lorsqu'une puissance de ce genre est une fois entrée dans la vie, elle ne meurt plus. La ligue, on l'a vu, est la consécration des classes moyennes contre l'aristocratie en Angleterre; elle réparaitra tôt ou tard sous une autre forme et dans un autre but; elle a trouvé dans l'électeur un 17 schellings un levier politique dont elle usera plus d'une fois encore jusqu'à ce qu'elle ait obtenu au moins le partage du pouvoir, en attendant mieux.

«Continuer notre agitation, disait M. Cobden dans le dernier meeting; continuer notre agitation, lorsque l'objet pour lequel nous nous sommes associés n'existe plus, serait nous exposer à voir le démon de la discorde s'introduire parmi nous. Il est dans les nécessités de notre nature morale que, lorsqu'un corps organisé a accompli ses fonctions, il passe à un nouveau mode d'existence et apparaît avec une organisation différente. Les éléments de celui-ci vont se disperser, mais c'est pour être prêts à

concourir à quelque autre bonne œuvre, car il n'y a que de bonnes œuvres qui puissent être tentées par de bons ligueurs. Notre corps va mourir, mais notre esprit est immortel, et il envahira toutes les nations de la terre, parce qu'il est l'esprit de vérité et de justice, parce qu'il est l'esprit de paix et de bon vouloir parmi les hommes.»

On sait que la ligue a voulu, en se séparant, récompenser ses chefs avec une amitié royale; on sait qu'une somme de 2,500,000 fr. a été offerte par souscription à M. Cobden, afin de l'indemniser des sacrifices de temps et d'argent qu'il a faits pendant sept ans aux intérêts de l'association. On sait également que l'illustre ligueur a refusé d'entrer dans le ministère whig actuel, et qu'après un voyage en France et en Espagne il parcourut en ce moment l'Italie, attendant que les circonstances l'appellent à revenir exercer dans son pays l'ascendant moral qu'il a si rapidement conquis.

De sa personne M. Cobden est brun, maigre, petit et nerveux; ses traits sont fins; sa physiologie est positive et calme, non sans une certaine nuance de résolution; mais elle n'a rien qui commande particulièrement l'attention, elle est, en somme, plus agréable qu'imposante. On a été souvent témoin qu'un homme aussi faible en apparence n'a pu supporter de si grandes fatigues de corps et d'esprit. On a vu M. Cobden faire en huit jours quinze cents milles et parler dans six meetings différents. Le secret de sa force physique est dans son extrême sobriété et dans l'habitude familière qu'il possède de pouvoir dormir à volonté dans l'intervalle des efforts les plus violents. Ainsi il lui est arrivé quelquefois, au sortir d'un meeting de quatre mille personnes, après un discours de deux heures et ayant encore dans les oreilles le bruit des applaudissements, de se jeter sur un lit et de s'endormir du calme sommeil d'un enfant.

Le secret de la force morale de Cobden n'est pas seulement dans la supériorité de son esprit et la ténacité de son caractère; il est aussi dans sa modestie et dans la simplicité de ses manières. Complètement dénué de vanité, il n'a jamais froissé la vanité des autres; au milieu d'une lutte acharnée de sept ans, il ne s'est pas créé un seul ennemi personnel.

Je ne propose, en commençant cette notice, d'aborder la question de la liberté commerciale dans son application à la France. Mais la place me manque et le sujet est trop important pour pouvoir être traité itérativement. Toutefois, comme je ne voudrais pas avoir l'air d'espérer la difficulté, j'exprimerai mon opinion en peu de mots. Je crois que le système prohibitif est essentiellement contraire à toutes les tendances actuelles des peuples, et que par conséquent il n'a pas l'avenir pour lui; mais ce système existe en France dans des conditions telles qu'il ne peut pas être détruit dans la même manière. Les ligueurs anglais pouvaient dire et ont dit: Nous voulons l'abolition des lois crétales parce que ces lois sont des lois de famine qui constituent un état de choses intolérable; nous acceptons en échange l'abolition de tous droits pour élever, quant à l'industrie, parce que nous sommes partisans de la libre concurrence en principe, et en fait parce que nous ne le craignons pas.»

Les libres échangistes français ne peuvent point dire ainsi; ils ne peuvent ni arguer d'un état de famine ni opposer une classe à une autre, ni prétendre établir du jour au lendemain, en l'honneur des principes, une concurrence que les intérêts agricoles et industriels repoussent également. Il s'agit pour eux d'attaquer d'abord le système prohibitif dans ses parties les plus faibles, et tout en montrant les dangers de la protection en général, d'attirer particulièrement l'attention publique sur les abus monstrueux consacrés par notre législation douanière. Le jour où l'opinion sera éclairée dans ce code légal, dans les monopoles, dans les privilèges choquants qu'il consacre, dans les habitudes d'ignorance et de négligence qu'il favorise, dans les profits scandaleux qu'il procure à quelques grands industriels, au détriment des autres et au détriment de la masse des consommateurs, elle en exigera impérieusement la réforme.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

REVUE PARISIENNE.

La Chambre des représentants a accordé la somme de 680,000 fr. qui avait été demandée pour les théâtres, et les voilà qui nous ouvrent leurs portes. Le public s'empresse de jour d'un spectacle dont il a été privé pendant près d'un mois, et la ville reprend ainsi du mouvement et de la vie. Les voitures circulent à nouveau, encore par les boulevards de l'Etat de siège. Le maître de Paris n'a peut-être pas calculé ce que coûte à chaque citoyen cette illumination qui date déjà de plus de quinze jours. Une personne a fait ce calcul: ayant pris pour base le nombre des fenêtres que renferme Paris, et les ayant garnies de deux modestes lampes pendant quelques jours, la dépense a dû monter à la somme énorme de 375,000 fr. Avec une pareille somme on aurait pu entretenir bien des malheureux et fonder bien des lits d'hospice; mais il est sûr que ce n'est pas ce qui aurait été fait. Neanmoins il semble que l'on eût pu se borner à exiger l'illumination de la porte de chaque maison et obliger tous les locataires à se cotiser pour payer cette dépense.

En fait de logement, l'affaire de juin a dispensé bien du monde de payer son terme et d'avoir à l'avenir à démenager: le gouvernement a mis à la disposition des prisonniers d'immenses édifices à Paris et à la campagne, et les médecins donnent, sur l'état de santé des prisonniers, les nouvelles les plus rassurantes. Il n'y a pas plus de trois malades par cent insurgés, et encore l'étaient-ils avant d'être prisonniers de l'Etat; aussi leur nourriture est excellente. Peut-être que le voyage auquel on songe pour

eux terminera d'une manière très avantageuse pour tout le monde cette lutte contre la propriété, en les rendant eux-mêmes propriétaires.

Dans la pensée de connaître toutes les ramifications du complot de juin, l'on a appelé M. de Pontecoulant, pour donner des explications sur une entrevue qu'il a eue en mars dernier, en Angleterre, avec le prince de Joinville. Cette démarche tout honorable de sa part, avait pour but la remise, entre les mains du prince, de tous les papiers, actes et pièces concernant ses propriétés du Bré-P.

C'est à M. de Pontecoulant que le prince doit la conservation de sa bibliothèque, de ses nombreuses collections scientifiques et de ses grandes cartes marines, dont l'estimation dépasse 50,000 fr. La plus belle qui appartenait à la princesse de Joinville, et qui a été retirée par les soins de M. de Pontecoulant, tout menacée de fange et d'ouïme, et conservant encore la trace des pieds qui l'avaient foulée, a été remise à cette princesse. Le tout d'être, par elle, vendu à Londres pour 25,000 fr.

Tout l'air que l'on avait trouvé sur les insurgés a fait suspecter les personnes qui, par leur fortune et leur position, étaient dans la possibilité de s'occuper d'insurrection. La susceptibilité bien naturelle de M. le comte Demodoff, qui habite la Tésenne depuis huit mois, a été alarmée aussi; il se proposait de faire la plus grande partie de sa participation à la distribution d'un lot par des mains amies.

Des bruits alarmants s'étaient répandus ces jours derniers: on parlait de projets sinistres des partisans des insurgés; mais l'autorité les a promptement démentis. Elle est en garde contre ces coups de mains, et en attendant le camp du Champ-de-Mars, elle en établit aux quatre coins de Paris. Celui de Saint-Maur est parfaitement organisé.

Le camp de Saint-Maur ou de Canorville loge déjà un bataillon du 1er du génie, le 2e bataillon des ex-chasseurs d'Orléans, les 17e, 25e, 30e et 67e de ligne.

La grande avenue de Vincennes, si fangeuse en hiver, si poussiéreuse en été, a reçu un grand écoulement d'assainissement dans toute sa longueur. Un terme est égaré. La grande chaussée est bordée de gruit jusqu'à Vincennes, les débords sont macadamisés; enfin les contre-allées, délavées de leurs ornières, sont nivelées d'après un système qui facilite l'écoulement des eaux.

C'est donc une partie de plaisir d'aller à Saint-Maur; les Parisiens peuvent à contempler la vieille des champs et s'assurer si les théâtres leur avaient montré avec fidélité l'établissement improvisé de nos armées. Mais, sans aller si loin, et à peu de frais, nous pouvons jouir d'un spectacle plus récréatif. Le Jardin d'Hiver, le Château-des-Flours, le Cirque, l'Hippodrome, ont préparé des merveilles. Au Château-des-Flours, on chante le *Club des Femmes*, dialogue à propos, dans lequel on entend Mlle Allart-Blin, Cabet et Baurlet; des chansons sont dites par le desquinté Meyer; les déclamations, les fleurs, accompagnées d'une manière gracieuse et ferrée, se chantent avec un concert d'orchestre. Mais quelque chose de surprenant et qui impressionne vivement, c'est la nouveauté que vient d'inaugurer l'Hippodrome: le *Char du Soleil* est châtouillé comme un chat de l'Orient. Ce char magnifique brille de toutes les richesses de la couleur et de l'éclat des métaux les plus purs; un chariot tout en globe d'or qui supporte le char du soleil; les divinités antiques se tiennent dans l'air, près de lui; à peine si le bruit de leurs doigts touche à l'épaulé du dieu éblouissant; le char qui couvre les divinités est soutenu par leurs mouvements gracieux; on ne peut comprendre comment ces femmes se tiennent ainsi horizontalement. On cherche à comprendre le mécanisme de leur pose, mais la rapidité de la course l'éclat du tableau, le mouvement du cortège, qu'accompagne le char du Soleil, rend tout examen impossible et l'on quitte l'arène émerveillée, en se promettant de revenir, par-ant qu'après une nouvelle épreuve on saura deviner le secret de M. Ferdinand Lalloue.

La Chambre a décidé qu'une somme de 10,000 fr. serait consacrée à élever un monument à Mgr. l'archevêque de Paris, dans l'église Notre-Dame, et que la base porterait l'inscription de ces magnifiques paroles: «Le bon Pasteur donne sa vie pour ses brebis.—Mon Dieu faites que mon sang soit le dernier versé.»

Mgr. l'archevêque de Digne a été appelé au docteur de Paris. M. Sibour s'est rendu par ses précédents dignes de cette haute dignité; et au sujet des formalités de nomination, M. Cavagner, et le nonce du Pape ont eu un long entretien.

Un événement important vient d'avoir lieu dans le ministère. La blessure du général Bledan exigeant encore pour longtemps des soins médicaux, le contrat de renouer au ministère des affaires étrangères, dont restera chargé M. Bastide, qui est remplacé à la marine par M. Verminiac, capitaine de vaisseau. M. Bethmont, qui est aussi très souffrant, a donné sa démission de ministre de la justice. Il a pour remplaçant M. Marie.

D'une autre part, on assure que M. Cavagner a réorganisé l'administration de la ville de Paris et rétabli la préfecture de la Seine. M. Ducrocq est nommé préfet de police en remplacement de M. Trouvère-Chauvel, qui passe à la préfecture de la Seine par suite de la démission de M. Armand Marast. Ce dernier a été élu à la présidence de l'Assemblée que M. Lacrosse lui a disputée.

Des personnes que nous croyons parfaitement au courant de tout ce qui se passe assurent que M. de Lamarine vient de faire l'acquisition d'une petite habitation dans un des squares les plus retirés de la ville de Londres.

Voici comment un journal décompose les chiffres des tués et des blessés dans l'insurrection de juin, ainsi que des arrestations qui ont été opérées: «Tués pendant le combat ou morts des suites de leurs blessures jusqu'à ce jour, 1,500.—Blessés restant aujourd'hui, tant dans les hôpitaux qu'à domicile, 1,100.—Insurgés arrêtés pendant et depuis le combat jusqu'à ce jour, et détenus, tant dans les prisons que dans les foras, 8,686.»

Les pharmaciens et marchands droguistes de Paris ont reçu l'ordre de ne vendre à qui ce soit des essences, arômes ou autres matières infamables.

Le ministre de la marine vient d'ordonner la mise en chantier de quatre frégates à vapeur de la force de 650 chevaux. Deux de ces bâtiments seront construits à Lorient; on croit que les deux autres le seront à Indret.

La loi de l'Assemblée Nationale, qui avait été supprimée, vient de recevoir une nouvelle organisation. Le budget de l'Assemblée, jusqu'à ce jour, avait été chargé de payer cette dette; à l'avenir chaque représentant sera assujéti à une contribution de 5 francs par mois, ce qui, pour 900 représentants, produira 1,500 fr.

On annonce que le sieur Lecomte, qui avait épousé la veuve de Pénin, exécuté comme complice de Fouché, en 1835, vient d'être arrêté dans le département de Seine-et-Marne, où il s'était enfui. Il paraît que cet homme est accusé d'avoir pris part à l'insurrection, et qu'il a été arrêté au moment où il proférait des cris séditieux.

Trois élections à l'Assemblée nationale sont à faire, savoir: 3 à Paris, par suite de la démission de M. Louis-Bonaparte, de l'option de M. Thiers pour la Seine-Inférieure et de la mort du général Duvivier, 1 à Alençon; 1 à Bordeaux; 1 à Laval; 1 à Auxerre; 1 à Rochefort; 1 à Ajaccio; 1 à Lille, par suite de la mort du général Négrier; 1 au Puy, par suite de la mort de M. Charbonnel; 1 à Lyon, par suite de la démission de M. Lortet; et dans le Finistère, par suite de l'annulation de l'élection de M. Quatrecasles.

Le général Jorry, arrêté hier, a été conduit au Val-de-Grâce.

M. Lucien Murat représentant du peuple, a reçu, en traversant les Champs-Élysées, deux balles dans sa voiture. M. Lucien Murat était, dit-on, un des représentants venus aux poignards à l'insurrection eût réussi. Les députés, en sortant de l'Assemblée, s'arrêtaient devant la voiture de M. Murat, pour y examiner les trous qui y ont laissés les balles.

M. Guizot vient d'être victime, à Londres, d'un vol. Non contents de lui dérober son portefeuille, les voleurs ont forcé son bureau, dans l'espoir d'y découvrir quelques documents politiques, avec lesquels ils auraient battu monnaie. Par un hasard singulier, un manuscrit à l'échappée a leurs recherches; c'est un grand travail sur l'Etat de l'Europe et la révolution de février, auquel M. Guizot consacra tous les loisirs qu'il lui a faits l'exil.

Mme G. Sand a quitté Paris; son mobilier tout entier a été transporté à Tours; où elle va, dit-on, se fixer. C'est aux derniers événements de Paris qui l'ont dégoûtée à quitter la capitale.

ANGLETERRE.—Les nouvelles d'Angleterre ont été fort intéressantes. Quelques journaux continuent d'insister longuement sur la question de l'émigration. Le *Daily News* contient une lettre très intéressante sur l'Autriche, où le *Morning Herald* considère que l'on envoie le trop plein de la population anglaise. Dans la Nouvelle-Galle du Sud, dit le dernier journal, il a été démontré par des calculs exacts qu'il y avait pour chaque homme, relativement à la population actuelle, 13 arpents et 50 moutons. Il y a une déduction de 10 arpents de consommation, fait de consommation.

La plupart des publicistes, quand ils parlent de l'Angleterre, classent toujours les partis de ce pays en whigs et en tories. M. de Lamarine s'est lui-même servi de ces deux locutions dans son dernier discours au sein du comité des affaires étrangères. Il faut dire que le whigisme distinguait ces deux partis se décolorer tous les jours, et qu'à parler vrai, il n'y a plus de whigs et de tories.

Il s'est formé un parti de conservateurs aristocratiques avec les débris du torisme et du whigisme, et en face de ce parti se pose la jeune Angleterre qui répudie hautement la vieille politique de roses et de brigandages; qui veut la destruction de tous les monopoles, de tous les privilèges; qui croit que la paix est plus lucrative que la guerre, et qui désire rationnellement, philosophiquement, sincèrement la fraternité des peuples. Des tories notables, tels que lord Aberdeen et sir Robert Peel, ont déjà sur plusieurs points, fait cause commune avec ce parti. Les ligueurs de Manchester lui ont porté des hommages brillants et des idées positives. Entre ces deux partis se trouve, comme partout une masse flottante bien plus accessible aux jeux libéraux qu'aux vieux toris-whigs.

Nos diplomates feraient bien de ne pas s'en tenir à la connaissance du passé, et d'étudier ce qui existe réellement aujourd'hui.— Commerce

La marquise de Londonderry a donné une fête magnifique dans Holborn-House. On a remarqué le quadrille des rois et des reines de France. Marie-Thérèse, femme de Louis XIV, était représentée par lady Henley; Louis XIV, par l'honorable Thomas Cholmondeley; Marie-Anne, femme de Louis XV, par Mme Standish; Louis XV, par le comte de Cardigan; Marie-Antoinette, femme de Louis XVI, par la marquise de Blandford; Louis XVI, par le comte de Portlinton.

Nous trouvons dans un journal du Cap-Bonne-Espérance une annonce qui partait ailleurs que sur une terre anglaise, nous par-

trait une monstruosité. Mais ce n'est qu'un fait ordinaire chez nos voisins d'outre-Manche, où les choses les plus saintes n'ont de valeur qu'autant qu'elles rapportent beaucoup d'argent.

ESPAÑE.—La reine d'Espagne est positivement enceinte. Les médecins lui ont défendu l'exercice du cheval. Les voitures sont d'ordinaire attelées de mules qui ont l'allure plus douce que le cheval.

Mme de LAMARTINE.—Tout le monde sait que la compagne de l'illustre poète est une anglaise, dont le nom de demoiselle était Birch. Voici comment le Guardian de Manchester rapporte les circonstances de cette union.

—On écrit de St-Petersbourg, 7 juillet: "Le choléra continue à sévir dans notre capitale. D'après le rapport du conseil de santé, il y a eu dans la journée du 4, 1,064 nouveaux cas, 553 décès et 124 guérissons.

—On écrit de Pesth (Hongrie), le 7: "M. de Rothschild a offert à notre gouvernement un emprunt de 40 millions de florins (100 millions de francs.)

"Les Hongrois ont pris la ville de Varasd, mais ils ont été battus à Sa-nt-Michale, village habité par des Valaques. Les insurgés ont trois canons. Ils ont fait prisonnier et tué le capitaine comte d'Orsai.

D'après les dernières nouvelles de Saint-Petersbourg, régnes par la voie de Berlin, la capitale de l'empire russe a été pendant plusieurs jours en proie à une certaine agitation. Les individus atteints du choléra et transportés dans les hôpitaux succombent si vite, que le peuple a eu à l'empoi sonnement des fontaines.

Le czar se conduit admirablement. Tous les jours, il visite la ville et les hôpitaux où le danger est le plus grand.—Un fabricant de cigares a été tellement maltraité par le peuple qu'il accusait d'être un empoisonneur, qu'il en est mort; le czar a fait passer par le knout en sa présence et en public, sur le marché où l'attentat a été commis.

— Les pasteurs des deux églises protestantes de la capitale ont éprouvé le désir d'assister aux funérailles de l'archevêque de Paris, et de rendre ainsi un juste hommage à sa mort et à sa mémoire. Ils ont chargé leur collègue, M. Athanasie Coquerel, représentant du peuple, de se rendre auprès de l'abbé Jaquet, premier grand-vicaire capitulaire, pour lui exprimer les sentiments unanimes des pasteurs protestants et l'infirmité de leur intention de suivre le cortège funèbre depuis l'archevêché jusqu'au parvis de la cathédrale.

Blés assurés contre la germination, moyen constamment et généralement employé, depuis 1816, dans le département de la Seine Inférieure pour préserver le blé de la germination, résultat de pluies survenues entre le moment où on le coupe et celui où on peut le mettre en gerbes.

—A mesure que le blé est coupé, prendre, en plusieurs brassées, une quantité de tiges équivalente à cinq ou six gerbes du poids de quinze kilogrammes ou environ, les mettre debout, en former un faisceau qu'avec quelques brins de paille on liera au dessous de l'épi; ouvrir ensuite ce faisceau par le bas, tant pour faciliter, à l'intérieur, la circulation de l'air; enfin le couvrir d'un chapeau formé d'une forte brassée de tiges appliquées, l'épi en bas, autour de la tête du faisceau, et assujetties à l'aide d'un fort lien de paille.

— Nous allons maintenant donner un tableau comparatif de la population du Haut-Canada pour 1842 et 1848, dans ses 20 districts judiciaires.

jaune lui fait donner la préférence dans les marchés, et lui assure un prix plus élevé de 2 fr. au moins par sac de 200 kilogrammes (2 hectolitres 1/2); 3o que le procédé dont il s'agit donne une plus grande valeur au récolteur sur pied, par cela seul qu'il garantit à l'acheteur la conservation de ce qui lui a été vendu; 4o qu'il est moins préjudiciable que l'usage des javelles au développement des jeunes trèfles; 5o et que, grâce à ce procédé, le grain s'échappe moins facilement de l'épi qui est, en outre, moins exposé aux atteintes de la grêle, ainsi qu'à l'avidité des oiseaux et des insectes.

ANNONCES NOUVELLES.

Théâtre Royal.—Les Petites Danses Viennoises.—Ce soir. Théâtre Royal.—La famille Mentralsis.—Lundi.



LA REVUE CANADIENNE

MONTREAL, II AOUT, 1848.

RÉFORME ELECTORALE.

Nous attendions avec impatience les chiffres que nous avait promis il y a quelque temps notre confrère du Journal de Québec, concernant la population du Haut et du Bas-Canada. Nous n'avons rien perdu pour attendre.

Quant à la réforme Electorale et Parlementaire, bien entendue que nous a promis le ministre libéral, nous sommes persuadé qu'il sera prêt à la prochaine session à la proposer au Parlement. Cette réforme, selon nous, doit consister dans l'augmentation du chiffre de la représentation, afin de placer la Chambre d'Assemblée hors des atteintes de la corruption et des séductions du pouvoir; dans une répartition plus égale de la représentation surtout par rapport aux bourgs-pourris, qui doivent perdre l'influence indue que leur a donnée l'Acte d'Union. Enfin dans des changements dans la constitution et composition du Conseil Législatif, etc.

Nous venons aujourd'hui accomplir notre promesse au sujet des chiffres que nous avons promis sur les populations du Haut et du Bas-Canada. Nous allons être aussi court que possible et ne répondre que par des chiffres officiels à toutes les objections futiles qu'on nous a faites au nom rouillant de la patrie.

En ouvrant la discussion importante de la réforme électorale, nous avons pris pour base de cette discussion les recensements de 1829 et 1842 pour le Haut Canada, et de 1831 et 1844 pour le Bas-Canada.

Nous venons dit dans le cours de la discussion qu'à l'heure qu'il était, la population du Bas-Canada ne pouvait pas dépasser 770,000; que la population du Haut Canada pouvait être supérieure en nombre à celle du Bas-Canada, et que, dans tous les cas, elle le serait avant qu'on ait pu mettre à effet la réforme demandée.

Tout récemment nous avons publié des statistiques intéressantes et très détaillées, non seulement sur le progrès général de la population, mais encore sur le progrès relatif de la population dans différents comtés du Bas-Canada. Ce calcul n'élève pas cette population au-delà de 767,000.

Mais nous avons acquis un moyen d'arriver plus sûrement à la vérité par les renseignements officiels que nous nous sommes procurés. Nous pouvons dire en passant qu'ils viennent si fortement à l'appui de notre thèse, que nous ne regrettons pas de les avoir attendus un peu longtemps.

Nous allons commencer par le Haut-Canada. La population du Haut-Canada était en 1814 de 95,000

Table with 2 columns: Year and Population. Rows include 1814, 1824, 1825, 1829, 1830, 1832, 1834, 1836, 1839, 1841, 1842.

Table with 3 columns: Location, 1842, 1848. Rows include Newcastle, Ottawa, Niagara, Prince Edward, Simcoe, T. Rivières, Québec, Montréal, Gaspé.

La population du Haut-Canada en 1848, est donc de 698,345, ou de près de 700,000.

En 1842 elle n'était que de 486,055; elle a donc augmenté dans l'espace de six ans seulement de 212,290. Ce dernier résultat est une réponse accablante pour ceux qui affirment que l'immigration fait du Haut-Canada un simple lieu de passage, puisque le chiffre officiel de la portion de l'immigration qui s'est établie au Haut-Canada durant les 6 dernières années, n'est que de 172,851, comme on peut le voir par le tableau comparatif que nous donnons.

Cet accroissement prodigieux est un fait qui se perpétue et qu'on a prouvé des chiffres officiels et incontestables, et qu'on a contesté pourtant sous le prétexte d'abord que l'immigration ne s'arrêterait pas au Haut-Canada, et qu'elle gagnait toujours les Etats-Unis; ensuite qu'il n'y avait plus de terres à établir dans le Haut-Canada; que s'il y en avait encore elles étaient éloignées du fleuve et qu'elles ne tentaient pas es émigrants qui aimaient mieux sans doute, suivant ces calculateurs, aller s'établir dans les forêts de la république voisine, sans plus de chemins ni plus de grande rivière à admirer et à contempler.

Nous allons commencer par arriver à l'explication d'un fait devenu incontestable par les chiffres suivants que nous devons à l'obligeance de M. Buchanan, secrétaire de l'immigration. Le tableau qui suit donne les nombres qui s'établissent au Bas-Canada, au Haut-Canada et aux Etats-Unis; nous voulons parler des émigrants qui passent par le St. Laurent :

Table with 3 columns: B. Canada, H. Canada, E. Unis. Rows include years 1842-1847 and Totals.

Il y a quelque chose de plus pour prouver que l'émigration ne fait pas que passer par le Haut-Canada. On sait que dans certains ports des Etats-Unis où débarque l'émigration du royaume-uni, il y a des agents de la Grande-Bretagne pour la recevoir et la diriger vers les colonies anglaises, quand elle désire s'y rendre. Le tableau suivant indique le nombre des émigrants qui sont arrivés au Canada par le Saint-Laurent, ainsi que celui des émigrants qui y sont arrivés par les Etats-Unis.

Table with 2 columns: Arrivés par le St. Laurent, Par les Etats-Unis. Rows include years 1842-1847.

Pour combattre l'opinion de ceux qui affirment que l'émigration Européenne doit diminuer d'année en année, parce que les causes qui la produisent s'affaiblent de jour en jour, il suffit de leur demander s'ils s'imaginent sérieusement que le décroissement annuel de la population dans un pays Européen donné, l'Angleterre par exemple, l'Irlande ou l'Allemagne, n'exécède pas plusieurs fois la population qui en sort pour aller chercher dans le nouveau monde une aisance et un bien-être qu'elle ne trouve pas sur le sol natal, et veulent-ils dire que cet accroissement sera la cause inflexible d'une immigration décroissante? Nous aimons à faire remarquer du même coup que nous ne prenons pas l'immigration prodigieuse de l'année dernière comme base et point de départ de l'immigration à venir.

L'émigration de cette année dont plus de 19 vingtièmes gagnent le Haut-Canada sera à peine de 25,000 âmes.

Il ne nous reste plus qu'à répondre à ceux qui prétendent qu'il n'y a plus de terres à établir dans le Haut-Canada. Pour répondre à cette assertion quelque peu hardie et extravagante, il nous a fallu aller à la source et nous avons vu pour résultat positif que la portion des terres établies, n'exécède pas la vingtième partie des terres à établir dans un beau pays, plan, et sous un ciel beaucoup plus favorable que le nôtre à la culture. Ce sol est creusé et sillonné en tous sens par des lacs immenses et de belles rivières.

Maintenant passons au Bas-Canada. La population du Bas-Canada était en 1835 de 423,630

Table with 2 columns: Year and Population. Rows include 1831, 1834, 1842.

Elle ne s'est accrue dans l'espace de 13 ans que de 178,865, tandis que celle du Haut-Canada a augmenté de 212,290 en six ans seulement, et cela avec une population primitive de beaucoup moindre.

Pour constater d'une manière positive le progrès de la population dans le Bas-Canada depuis le recensement de 1844, nous allons donner successivement les diverses causes d'accroissement qui se réduisent à deux, le surplus des naissances sur les morts et l'immigration. Le tableau suivant qui est officiel, contient le nombre des morts, des naissances et l'accroissement de la population dans les différents districts, de 1844 à 1847 inclusivement. Le district de St. François, se trouve compris dans le district de Montréal et dans celui des Trois-Rivières. Nous prenons tout entier 1844, dont la plus grande partie se trouve nécessairement comprise dans le recensement de 1848, pour compenser le produit de la portion de 1843 qui nous est naturellement inconnu.

Table with 3 columns: Morta, Baptêmes, accroissement. Rows include 1844, 1845, 1846, 1847.

A ce chiffre d'accroissement, 66,136, il faut ajouter, 2,894, nombre des morts à la Grosse-Isle qui ne doivent pas entrer en ligne de compte dans ce calcul, et qui cependant se trouvent consignés dans le registre mortuaire pour 1847. Il faut encore compter l'immigration qui est restée dans le Bas-Canada depuis 1844 inclusivement, c'est à dire 12,072. Il ne faut pas non plus oublier de compter l'accroissement de 1844, dans le district des Trois-Rivières, que nous n'avons pu nous procurer et que l'on peut estimer à 2,000, ainsi que celui de Gaspé pour l'année 1847, et que l'on peut évaluer à 500, en prenant une moyenne dans les deux cas.

Ce qui élève l'accroissement des naissances de 1844 à 1846 que de 38, le nombre des baptêmes étant de 19299 dans la première année et de 19337 dans la dernière. Nous avons quelque chose de plus fort que cela encore pour prouver que cette émigration est considérable. Le nombre des morts en 1845 (nous parlons toujours du district de Montréal qui double à peu près en population celui de Québec) était de 9566, celui des baptêmes de 19337 et l'accroissement de 10671. Eh bien! en 1847 le nombre des morts, (abstraction faite des morts aux sheds comme cela a été pour le district de Québec) n'est pas que de 9435, celui des naissances de 19702 et l'accroissement de 9337. Quel moyen avez vous d'expliquer cette diminution croissante dans le chiffre des morts et des naissances si ce n'est par la diminution dans la population du Bas-Canada.

Nous ne voulons pas profiter de ce fait déplorable pour retrancher de notre population le chiffre trop gros qu'il y efface en suivant une simple proportion arithmétique; mais nous pouvons sans qu'on ait droit de nous accuser d'exagération, réduire de 76,099 à 60,000 l'excédant de la population sur le Haut-Canada, et dire que notre population ne dépasse pas 760,000 à l'heure qu'il est.

Ces réflexions, nous les livrons froidement à la réflexion de ceux qui aiment sincèrement leur pays et non ceux qui, connaissant ces vérités désolantes, font semblant de les nier, parce qu'en flattant de malheureux préjugés et des passions aveugles, ils pensent pouvoir mieux réussir dans leur travail d'orgueil blessé et d'ambition désordonnée et désorganisée.

Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur les documents suivants que nous reproduisons de la Minerve. Ces documents sont la réfutation la plus complète et la plus accablante des accusations mensongères et calomnieuses publiées par M. Lappare contre MM. Nelson et Cartier. M. Lappare comptait probablement sans les témoins de sa bravoure et de son héroïsme à St. Denis pour attaquer aussi brutalement deux honorables citoyens. Il a été bien puni.

Pierre Bourgeois, rentier, ci-devant de St. Denis, et actuellement résidant à Montréal; Séraphin Chenet, ci-devant cultivateur de St. Denis et Joseph Bellanger, ci-devant cultivateur du même lieu, et tous deux résidant actuellement à Montréal, certifions respectivement les faits suivants qui ont eu lieu à St. Denis le jour de la bataille livrée le 23 novembre 1837, entre les troupes et les citoyens de St. Denis et des paroisses environnantes. Nous certifions que nous avons tous trois pris part à la lutte qui a duré depuis les neuf heures et demie du matin jusque vers les quatre heures et demie de l'après-midi. Nous affirmons tous bien connaître Henri Lappare, ci-devant de St. Denis et actuellement résidant à Montréal. Nous certifions avoir vu le dit Lappare dans la maison de Mme. St. Germain au commencement de la bataille; le dit Lappare presque aussitôt le feu commencé s'est lâchement sauvé, en sautant par une fenêtre du pignon de la maison de Mme. St. Germain, c'est-à-dire de pignon que n'assiégeaient point les troupes; en sautant de la maison, il s'est sauvé par la coulée, a gagné le bas de la côte et est allé se cacher derrière les quais chez M. Guéroul, en passant par la grève. Nous Séraphin Chenet et Joseph Bellanger avons vu le dit Lappare lorsqu'il est sauté par la fenêtre et qu'il a gagné la grève. Nous certifions tous trois que le dit Lappare après sa fuite n'est jamais revenu à la maison de Mme. St. Germain. Nous certifions qu'il était notoirement connu dans le village que le dit Lappare s'était enfui et n'avait pris aucune part à la bataille. Nous certifions encore avoir vu M. G. E. Cartier prenant part à la bataille dans la maison de Mme. St. Germain, allant de côté et d'autre et obéissant aux ordres du Docteur Nelson. Il ne s'est absenté de la maison que pendant environ une heure, le Docteur l'ayant envoyé à St. Antoine pour chercher chez M. Perrin, marchand, et chez tout autre toute la munition qu'il pourrait trouver. C'est vers deux heures que M. Cartier a été envoyé et il est revenu aussi vite qu'il a pu pour continuer de prendre part à la bataille. Ensuite nous certifions que M. Cartier ne s'est séparé du Docteur Nelson qu'à la seconde expédition des troupes, lorsque le Docteur lui-même a laissé le village de St. Denis. Nous certifions encore que les troupes tiraient du canon sur les embarcations qui traversaient d'une rive à l'autre.

Les sus-nommés Pierre Bourgeois, Séraphin Chenet et Joseph Bellanger, ayant été assermentés devant moi, affirment vrai le contenu des présentes dont ils ont déclaré avoir eu lecture, et ont déclaré ne pouvoir signer. Assermenté devant moi, ce 10 août 1848. J. BELLEF, J. p.

Je soussignée, Françoise Fortier, épouse d'Ignace Fortier, résidant à St. Denis, et en ce moment en cette ville, certifie avoir passé la journée de jeudi, le 23 novembre 1837, en la demeure de feu Louis Deschambault, Ecr.; que vers les 11 heures A. M. Ovide Perrault entra chez ce monsieur, se disant blessé et demandant à se reposer. Il souffrait beaucoup, et demanda à plusieurs reprises à voir ses amis, particulièrement M. Papineau, auquel il témoignait un désir extrême de parler. Après la bataille les Drs. Nelson et Kimber, lui firent plusieurs visites. Vers cinq heures du soir, MM. George et Henri Cartier arrivèrent et ont demeuré près de leur ami souffrant, jusqu'à son décès le lendemain matin. Je me suis tenue constamment aux côtés de M. Perrault. Il est absolument et entièrement faux que MM. Cartier se soient réfugiés dans la cave de la maison qui fut fermée tout le temps. J'ai bien connu à St. Denis un nommé Henri Lappare,

notaire, pauvre et sans occupation. Je ne l'ai pas vu le jour de la bataille, ni plusieurs jours après. Le bruit courait qu'il s'était enfui au commencement de l'action. Je suis prête à certifier tout ce qui précède sous serment.

FRANÇOISE FORTIER, marque

B. H. D'AMOUR, NARCISSE RIVALS, Montral, 10 août 1818.

Nous soussignés François Jalbert, de St. Denis, ancien capitaine de milice, et Cyrille Baudreau, ci-devant marchand de St. Denis, et actuellement résidant au Sault des Récollets, certifions respectivement, que tous deux avons assisté et pris part à la bataille qui a eu lieu à St. Denis le vingt-trois novembre 1837, entre les troupes de Sa Majesté et les citoyens de St. Denis, et des paroisses environnantes, et que tous deux avons pris part à la bataille durant tout le temps qu'elle a duré depuis les neuf heures et demie du matin jusque vers quatre heures et demie de l'après-midi; nous certifions de plus que le docteur Nelson le matin de la bataille a laissé sa maison vers les six heures pour aller lui-même au-devant des soldats pour s'assurer du progrès de leur marche, que le docteur est revenu au village de St. Denis, marchant à une certaine distance en avant des troupes, et qu'arrivé au village le docteur a donné ordre de rassembler les citoyens dans la grande maison en pierre de madame St. Germain pour défendre la bataille; que le docteur est entré dans la maison de madame St. Germain, avec les citoyens, que la lutte s'est engagée et a duré jusqu'au soir, et nous sommes positifs à dire que le docteur n'est allé à sa maison qu'après la bataille, de sorte qu'il lui a été impossible de voir M. Papineau, et de parler à ce monsieur, après six heures du matin, heure à laquelle le docteur était parti de chez lui pour aller au-devant des troupes; nous certifions encore que M. Papineau n'est jamais venu à la maison assiégée de madame St. Germain, et qu'en conséquence il a été impossible au docteur de donner aucun ordre à M. Papineau; nous certifions de même que M. Papineau et le docteur O'Callaghan sont venus à St. Denis sept à huit jours avant la bataille, et que M. Papineau était considéré et regardé comme le chef du mouvement; nous certifions de plus que Georges Etienne Cartier est traversé le matin avant la bataille avec les gens de St. Antoine, qu'il a pris part à la bataille avec courage et énergie, obéissant aux ordres du docteur Nelson, et qu'il ne s'est absenté de la maison de madame St. Germain, que pendant une heure environ, le docteur l'ayant envoyé à St. Antoine chercher de la munition, vers deux heures de l'après-midi; que M. Cartier est revenu aussitôt qu'il a pu de sa mission, et qu'il a continué de prendre part à la lutte et est toujours resté avec le docteur jusqu'à l'entrée du col. Gore dans le village de St. Denis, c'est à dire jusqu'au 1er décembre 1837. Je soussigné François Jalbert certifie également qu'immédiatement après la bataille, j'ai rencontré M. Cartier dans la maison de Mlle. Domicourt où étaient des soldats blessés, qu'il leur a parlé pour les encourager à n'avoir point peur, les assurant qu'il n'y avait aucun danger pour eux, qu'ensuite j'ai vu M. Cartier avec son cousin Henri Cartier qui avaient en soin M. Ovide Perrault, dans la maison de madame Deschambault; nous affirmons encore tous deux que c'est entre dix et onze heures que nous avons après dans la maison assiégée le départ de M. Papineau et du docteur O'Callaghan, et que la fuite de M. Papineau a été le résultat du découragement et de la consternation parmi un grand nombre. Je soussigné Cyrille Baudreau, certifie encore qu'aussitôt après le départ du docteur de sa maison pour aller au-devant des troupes, M. Papineau a envoyé chercher mon capot d'étoffe de pays, en faisant dire que c'était pour se déguiser. Je n'ai jamais été payé de ce capot.

(Signé) FRANÇOIS JALBERT, C. BAUDREAU, Montral, 1 août 1848.

FAITS DIVERS.

Affaire des Juges.—Nous lisons dans la correspondance écrite de Londres au Pilot de cette ville, le passage suivant au sujet de la question de la préséance. "C'est surprenant que les juges Day et Smith s'opposent à ce que le juge Bedard prenne sa place au-dessus d'eux sur le Banc à Montréal suivant la date de sa première commission. Il n'est pas nécessaire d'aller aussi loin en arrière qu'au cas du juge Buller, quoique ce cas s'applique parfaitement, pour justifier M. le juge Bedard. Il y a eu quatre cas semblables en Angleterre depuis quelques années. Quand Sir John Bayly résigna son siège dans le B. R. il prit la place du plus ancien juge Puisse dans la Cour de l'Échiquier. Quand M. le juge Bayly abandonna l'Échiquier en 1834, Sir James Parke résigna sa place dans le B. R. et lors de sa nomination à la cour de l'Échiquier, prit son siège suivant son ancienneté et la date de sa première commission de juge, avec les autres barons. Dans la même année M. le juge Alderson résigna sa place aux Playdoyers Communs et étant nommé à la cour de l'Échiquier, prit son siège d'après la même règle. La même année M. le baron Vaughan résigna sa place dans la cour de l'Échiquier et étant nommé aux Playdoyers Communs prit sa place sur le banc d'après la même règle.

A moins que MM. les juges Day et Smith puissent découvrir quelque chose de plus suprême dans une place dans la cour à Montréal que dans les places de juges des cours supérieures d'Angleterre, il sera difficile pour les simples observateurs de considérer leurs prétentions autrement que comme suprématie ridicules."

Comté de Montmorency.—Le Journal de Québec de mardi publie les résolutions de deux paroisses, qui sont venues depuis l'émeute du Château-Richer, ajouter leur contingent d'approvisionnement de la conduite de M. Cauchon, ce qui fait en tout huit paroisses sur dix qui en ont agi ainsi!

Chemin de fer de l'Industrie.—Nous apprenons avec plaisir que cette utile entreprise se poursuit avec activité et que déjà le chemin est ouvert du village d'Industrie jusqu'au fleuve. On espère pouvoir terminer durant cette saison les travaux de nivellement.

Le Dr. LA TERRIERE.—Une assemblée de délégués des différentes paroisses du comté de Saguenay a eu lieu le 16 de juillet aux Ebolements. Des résolutions ont été passées approuvant la conduite indépendante et désintéressée du Dr. La Terrière, sa fidélité à remplir ses engagements envers le comté de Saguenay et lui témoignant la reconnaissance de ses électeurs. La réélection du Dr. La Terrière pour le comté du Saguenay est assurée.

La rumeur de la mort du col. Prince a été contredite.

Des ordres viennent d'être donnés, dit le Morning Courier de ce matin pour mettre en état de défense le petit Fort situé au Côteau du Lac.

Couvent de Belair.—Une correspondance sur les examens de cette maison est inévitablement remise faute de place.

Tempérance.—Nous apprenons avec un plaisir sensible les conquêtes nouvelles que fait chaque jour notre digne époux de tempérance M. Chiquiquy.

La retraite de tempérance à Sorel a également bien réussi. 4300 s'y sont enrôlés. Le mouvement s'est étendu à tous. Médecins, notaires, marchands ont la même ardeur noblement payée de leurs pertes dans ce combat livré au plus grand de nos ennemis.

Nous avons vu à quelque temps expirer le désir et l'espoir de voir précéder la tempérance en cette ville, car, selon nous, il importe que le mouvement s'étende partout et aujourd'hui nous entendons dire avec une vive satisfaction qu'il est question d'inviter M. Chiquiquy à venir donner une suite d'instructions sur cet important sujet dans les divers temples de la paroisse.

Conservateurs.—Nous voyons par les journaux du Haut Canada que les conservateurs sont à la recherche d'un chef. Il s'agit du col. Gage, de M. L. J. Papineau, de M. Henry Sherwood, de M. Ogle Gowan, de Sir Allan MacNab, etc.

La maison.—Depuis quelques jours nous avons du beau temps et nous n'y laissons rien de favorable à nos chagrins. La maison est commode dans plusieurs parties de ce district.

Théâtre Royal.—Les petites danseuses viennoises terminent leur engagement et partent demain à six heures P. M. pour Québec où elles y ont donné quelques représentations.

La langue française.—Nous voyons dans les dernières journaux anglais quelques mots des débats qui ont eu lieu dans la Chambre des Lords au sujet du bill d'abolition de l'acte d'Union concernant l'usage de notre langue dans nos procédures judiciaires.

Symplicités pour l'Irlande.—Des assemblées ont lieu dans la plupart des villes des Etats-Unis pour venir au secours de la malheureuse Irlande.

Nouvelles d'Europe.—Ces nouvelles sont attendues avec la plus vive impatience. L'envoi d'un parti de Liverpool le 29 juillet; il serait donc aujourd'hui dans son 13e jour de mer.

Contrefaçon.—Il paraît qu'un marchand-encanteur de cette ville, du nom de GARRE, a contrefait la signature de plusieurs personnes au montant de £1400 à £1500 et s'est enfui aux Etats-Unis.

De récents arrivages de l'île de Cuba nous apprennent qu'il n'y a pas eu de révolution dans cette île. C'était une fausse rumeur.

Abolition de la Tenure Seignoriale.—Nous avons reçu trop tard pour notre feuille de ce jour, les procès-verbaux et résolutions adoptés à une assemblée d'électeurs des trois comtes de Huntingdon, Chambly et Rouville, pour demander à la législature l'abolition de la Tenure Seignoriale.

Collège de l'Assomption.—Les exercices littéraires de cette maison ont eu lieu les 25 et 26 de juillet. Un correspondant des Mélanges Religieux en dit beaucoup de bien.

Les chartistes sans fonds.—Les derniers journaux anglais nous apprennent que l'association des chartistes, qui se prétendait si formidable et destinée à révolutionner l'Angleterre, est en complète déroute.

METTERNICH ET GUIZOT.—Nous vivons en des temps étranges! Le Prince Autrichien Metternich habite maintenant le Brompton Park que son propriétaire lord Ingestre lui a loué.

LES FRANÇAIS EN ANGLETERRE.—Beaucoup de Français voyagent maintenant en Angleterre; on les rencontre surtout près des lacs du Lancashire, Westmorland et Cumberland.

Conservateurs.—Nous voyons par les journaux du Haut Canada que les conservateurs sont à la recherche d'un chef. Il s'agit du col. Gage, de M. L. J. Papineau, de M. Henry Sherwood, de M. Ogle Gowan, de Sir Allan MacNab, etc.

Nous tirons ce qui suit du Transcript d'Montréal du 2 juillet 1848. Les avertissements du BAUME DE DR. WISTAR ont occupé longtemps une place dans nos colonnes et nous croyons devoir ajouter notre témoignage à ceux qu'il a reçus en si grand nombre sur l'efficacité extraordinaire de sa médecine.

Nous savons que la vente de ce BAUME est très considérable en Canada et qu'elle augmente tous les jours. Elle a produit ici depuis son introduction il y a trois ans des cures vraiment merveilleuses.

Nous n'avons pas l'habitude de recommander ces médecines à patentes, à moins de connaître personnellement leur efficacité; mais dans ce cas-ci nous pouvons recommander le BAUME DE CERISES SAUVAGES DE WISTAR, comme une médecine digne de la confiance du public dans les douleurs d'estomac et des côtes, aussi pour les Rhumes, Asthmes, etc., etc.

Naissance. A St. Hyacinthe, le 5 du courant, La Dame de M. F. X. Desève, un beau fils.

Mariages. En cette ville, le 3 du courant, par M. le curé M. A. Mousseau, à Belle. Angéline Labbé, En cette ville, le 8, par M. le curé P. R. Lafrenaye, Ter, avec, à Belle. Henriette, la plus jeune des filles de feu Edward Starnes, Eer.

Obces. A la Pointe-aux-Trembles de Québec, le 5 du courant, M. Antoine Bertrand, cultivateur du lieu, à l'âge de 74 ans.

COLLÈGE DE ST. HYACINTHE. L'ENTREE des élèves au Collège de St. Hyacinthe aura lieu Mercredi le 13 Septembre prochain. Le prix de la pension et de l'enseignement est de £15 par année payable d'avance en deux semestres, au jour de l'entrée, et dans le cours du mois de février.

THEATRE ROYAL. DERNIÈRE SOIRÉE DES DANSEUSES VIENNOISES

Vendredi, 11 Aout, 1848. La soirée commencera par les AMOURETTES!

Après quoi, la comédie de MY WIFE'S SECOND FLOOR! QUI SERA SUIVI PAR LA POLKA PAYSANNE

Après quoi sera joué THE DUDD BELL. Le tout sera terminé par le PASCHINOIS

DEMAIN, SAMEDI, 12 aura une grande représentation de jour.

Première loges 5s. Parterre 2s. 6d. Galerie 1s. 3d. On peut se procurer des billets de saison, en s'adressant à M. Fray trésorier au bureau de location qui est ouvert de 10 h. A. M. à 4 h. P. M.

LES PORTES s'ouvrent à 7 heures et demi et la représentation commence à 8 heures précises. Directeur M. SKERRETT. Directeur de la Scène M. A. ANDREWS. Agissant Directeur M. DE WALKER.

THEATRE ROYAL. M. SKERRETT à l'honneur d'annoncer que LUNDI PROCHAIN, le 14 Aout, LES CELEBRES DANSEURS M. ET MME. MONTPLAISIR, ACCOMPAGNES DU CORPS DE BALLET FRANÇAIS

Composé de 14 autres danseurs et danseuses, Paraîtront pour la première fois dans le genre spectacle Oriental. L'ALMEE OU UN SOJOURN D'ORIENT. Montréal, 11 août.

VINS FRANÇAIS. Le Soussigné a reçu un assortiment de VINS FRANÇAIS supérieurs, en bouteilles, venant directement de Bordeaux, qu'il vendra pour argent comptant à des prix réduits, consistant en: Vin de Chateau Lafite, Vin de Chateau La Rose, Vin de Chateau Margaux, Médoc de St. Julien (millénaire) en quarts et bouteilles de telle d'une chopine, seconde qualité.

SOURCES DE VARENNES. Le propriétaire des Sources de Varennes a le plaisir d'annoncer à ses amis et au public qu'il vient de conclure des arrangements avec M. J. D. BERNARD de cette Cité pour y faire un Dépot des Eaux des Sources de Varennes si bien connues pour leur propriété médicale.

LIBRAIRIE CATHOLIQUE DE JEAN-BTE. ROLLAND. No. 21 Rue St. Vincent Montréal. On trouvera constamment à cette adresse un assortiment de livres et de brochures d'école, ainsi qu'une variété de petits livres d'histoire et de piété propres à être données en prix aux examens. Le tout à des prix très réduits. Montréal, 21 mai, 1848.

PLACE POUR TOUCHER L'ORGUE. Un monsieur, qui touche parfaitement L'ORGUE désirerait trouver une place permanente en ville où à la campagne, dans une église, pour toucher cet instrument. Il se chargerait de donner des leçons de PIANOS à domicile, ou de transporter chez les personnes qui voudront bien lui accorder leur patronage. On aura tous les renseignements qu'on pourra désirer en s'adressant au bureau de la Revue Canadienne.—qf 15 juillet 1848.

BUREAU DES TERRES DE LA COURONNE. Montréal, 31 juillet 1848.

Le plus à Son Excellence le Gouverneur Général de nommer JEAN OLIVIER ARCAN, écrivain, Agent pour diriger l'Établissement des Terres de la Couronne dans le District de St. François et le Comté de Mégantic dans le Bas-Canada.

Une insertion par semaine, de l'avis ci-dessus, pendant un mois, dans les papiers suivants dans leurs bureaux respectifs: Montréal Herald, Montréal Pilot, La Minerve, Les Mélanges, La Revue Canadienne, Missisquoi News, Sherbrooke Gazette, L'Echo des Campagnes, Gazette des Trois-Rivières, Old Québec Gazette, Québec Mercury, Journal de Québec, Le Canadien et Gaspé Gazette.

AGENCE POUR L'ÉTABLISSEMENT DES TOWNSHIPS DE L'EST. TOWNSHIP DE HAM, 1er Aout 1848.

Le Soussigné, Agent proposé par Son Excellence le Gouverneur-Général, pour diriger les établissements des Terres de la Couronne dans les Comtés de Mégantic et Sherbrooke, donne avis à ceux qui veulent et sont en mesure de s'y établir que son bureau est temporairement fixé, en la demeure du Sieur ZENITHUS COLOMBUS, au Lac Nicolet, dans le Township de Ham, sur le chemin (G. & N.) où il recevra les applications des colons, tous les jours de la semaine, entre 11 H. et 12 H. heures de l'après-midi, à compter du PREMIER JOUR DE SEPTEMBRE prochain, et de là jusqu'à ce qu'il ait obtenu un acte public du changement de son Bureau.

Créant une acce de terre seront donnés à tout colon âgé de dix-huit ans, et sujet du Sa Majesté, qui se présentera muni d'un certificat de public, valide et de moyens d'existence, jusqu'à ce que le produit de sa terre puisse le maintenir, signes de personnes respectables et connues. Le produit de ce certificat sera à l'Agent (qui les enregistrera) son nom, son âge, son état, métier ou profession, s'il est marié, le nom et l'âge de sa femme, combien il a d'enfants, le nom et l'âge de chacun, d'où il vient, s'il a en quelque partie des propriétés, et dans quel Township il desire s'établir.

Les conditions du billet de location sont: de première possession dans un mois de la date du billet—de mettre en état de culture et rapporter au moins douze arpents de la terre en quatre années—de bâtir une maison, et de résider sur le lot jusqu'à ce que les conditions d'établissement aient été accomplies, après quoi seulement le colon aura droit d'obtenir un titre de propriété. Les familles comprenant plusieurs colons ayant droit à des terres qui ne peuvent résider sur un seul lot, seront dispensées de l'obligation de bâtir et de résider, pourvu que les détachements voulus se fassent sur chaque lot. Le défaut d'accomplissement de ces conditions entraînera la perte immédiate du lot de terre assigné qui sera vendu au mieux à un autre.

On permettra à ceux qui auront obtenu un lot gratuit d'en acheter jusqu'à trois autres sur le chemin (tant cinquante acres) à quatre Chênes l'arpent, payable comptant, de manière à pouvoir leur terminer en tout deux cent acres.

Ces terres de Watton ont été complètes, la route qui Richmond et Beauville, dans le Township de Shipton, offrira une communication directe et autorisée la résidence de l'Agent pour les Districts de Montréal et des Trois-Rivières.

Le sol du territoire à établir est généralement d'une bonne qualité, convient d'être et de mériter sur les hauts, et de terre, d'arriver et de croître dans les endroits plus bas. Il s'y trouve du bois de construction, beaucoup de paviers d'écureuil et de la pierre à chaux.

Les principaux chemins seront ouverts aux frais des colons. L'Association des Townships se propose de bâtir des chemins, des maisons d'école et d'entretenir leurs moulins à farine.

Le chemin de Watton, partant de l'extrémité sud-est du Township de Shipton, entre les quatre-vingt et cinquante arpents de Watton, aboutit au sud-est jusqu'à l'intersection des onzième et douzième rangs de ce Township, et continuant entre ces rangs, vers le nord-est jusqu'à la ligne sud-est de l'Arrondissement du Township de Ham, puis, entre les premières et secondes rangs de la dite Arrondissement jusqu'à la limite dix, ou il rencontrera le Chemin Gasford, qui se prolonge jusqu'à Wolfstown.

Le chemin de ce chemin est à peu près de dix-neuf milles. Le chemin Mégantic, partant du chemin Gasford à son intersection avec les lignes sud-est de Wolfstown, et qui traversera dans une direction sud-est le territoire communément appelé St. François dans toute sa longueur jusqu'au lac Mégantic, distance d'environ 37 milles.

La continuation du chemin Lambton de la ligne sud-est du Township de Lambton (qui forme la ligne des comtés de Sherbrooke et Mégantic) jusqu'à la ligne nord-est du Township de Lambton pour joindre à ce point le chemin qui conduit à Grand sur les établissements de la Compagnie des Terres de l'Amérique Britannique. Le chemin Lambton est déjà ouvert depuis St. François de la Beauve jusqu'à la ligne du comté.

côté du premier) de tracés sur toute l'étendue du territoire, et sur lesquels des octrois gratuits de 50 acres seront également faits. Mais comme sur ces chemins additionnels il ne sera fait par le gouvernement d'autres frais que ceux d'arpentage, les concessionnaires seront tenus d'ouvrir le chemin sur leurs avantures respectives.

J. OLIVIER ARCAN, Agent pour l'Établissement des Townships de l'Est. 8 août.

LA PHARMACIE DU DR. PICAULT. CHEZ M. DE VANT rue St. Paul, est à présent rue Notre Dame, No. 36, au coin de la rue BOIS-COQUEL, devant l'hôtel DUNEGAN. En outre de son grand assortiment de Médicaments, Parfumeries, etc., on trouvera à sa Pharmacie tous les instruments à Patente les plus renommés dans les Gazettes. Tels que: Pessaires de Brandreth, Essences de Citron, Do de Coper, Do d'Orange, Do de Ruffat, Do de Rutaba, Do de Harvey, Do de Peppermint, Do de Morrison, Do de Canelle, Do de Holloway, Do de Bergamotte, Do de Frank, Do de Musc, Do de Smith, Do de Lees & Co., Do de Wistar, Do de Pulmonaire, Do de Liverort, Do de Percout, Do de Caputo, etc., Do de longue vie, Do de longue vie, Do de Parégoque, etc. &c.

On garantit véritable (Genuine) tous les remèdes pris dans la Pharmacie. Les personnes qui achètent des médicaments pourront consulter le Médecin gratis. Visites et consultations en ville. DR. PICAULT. 11 juillet.

OPPOSITION. POINT DE MONOPOLE. MONTREAL ET QUEBEC. TAUX RÉDUITS.

LE STEAMER GADY BURN. CAPT. GEORGE TATE, FAISSE MONTREAL pour QUEBEC tous les LUNDI, MERCREDI et VENDREDI au soir, à 8 heures et arrive à Québec à 4 heures du matin; arrive aux Ports suivants: Batican, Les Trois-Rivières, Port St. François et Sorel.

Passage de chambre, 7s 6d., les repas inclus et pas de charges pour chambre à part. Pour le point 2s. 6d. Ce vaisseau bien fini et bien muni pour la commodité des passagers. Pour plus amples informations s'adresser à GEORGE TATE, Capt. à bord, 3 août 1848.

TAPIS A L'HUILE. Grande variété de patrons et de couleurs, à vendre par M. A. LAFLAMME. AU NO. 165, RUE GRAC PRES DU MARCHÉ A FOIN 4000 VERGES DE TAPIS FLEURIS à l'huile de patrons magnifiques et variés pour salons, passages et escaliers; aussi pour couvertures de tables, Pianos, etc. Toiles et Soies crées pour différents usages, Toiles pour Chapeaux, Capots, Manteaux, etc. - 14 avril 1848.

MANUFACTURE DE MARBRE DE SHERMAN & RICE. Les Soussignés informent respectueusement les citoyens de Montréal et les habitants du Canada qu'ils ont formé une société pour travailler le marbre dans toutes ses branches, tels que la confection de MONUMENTS, TOMBEAUX, TABLETTES, CORNICHEES de CHÈMÈRES, COUVERTS DE TABLES, DE BUREAU, STATUES pour le SIDA, etc. etc.

Ayant à leur disposition une des meilleures Carrières de Marbre de ce continent, ils peuvent remplir tous les ordres dans cette ligne à des prix qui ne peuvent admettre la concurrence. Ils ont engagé des graveurs habiles et espèrent par l'excellence et le fini de leurs ouvrages, leur ponctualité et leur attention, mériter une part de patronage public.

Tous ordres adressés à la Manufacture, grande rue St. Jacques, au chef H. BRET & Co, Magasin de Vallées et de Lampes, 113 Rue St. Paul, seront promptement exécutés. SMITH SHERMAN, HORACE RICE. N. B.—Deux nouveaux waggons américains à vendre. Montréal, 24 juillet 1848.

CANAL DE CHAMBLY. L'AVIS est par le présent donné, que l'attention de tous les citoyens de ce comté, les Commisaires des TRAVAUX PUBLICS ont consenti de reculer l'époque de la clôture du CANAL DE CHAMBLY jusqu'à SAMEDI, le 24 jour de SEPT. PROCHAIN auquel jour l'eau sera retirée du dit Canal qui restera fermé jusqu'au 26e jour du dit mois.

Par Ordre, THOMAS A. BEGLY, Secrétaire. Département des Travaux Publics 11 sept 8 juin 1848.

ORNEMENS D'ÉGLISE. Le Soussigné vient de recevoir de Paris une collection considérable d'ORNEMENS D'ÉGLISE, Châsses, Chappes, etc. Des Croix d'argent, Chandeliers d'antel, Vases sacrés et autres, etc. JOHN MCCOY. 25 juillet 1848.

LA MEILLEURE MEDECINE

DU PRINTEMPS ET DE L'ETE, AU MONDE

VIN DE LA FORET D'HALSEY.

Patronné par la noblesse et la faculté médicale de l'Angleterre, et considéré comme la médecine la plus extraordinaire du tems.

LES médecines qui contiennent de la mélasse et de la réglisse, comme les Salsepareilles tant vantées, demandent à ce que l'on fasse usage de plusieurs grandes bouteilles avant qu'elles puissent produire le moindre changement sur la santé.

Avec d'autres propriétés, beaucoup plus fortes. Sa haute concentration la rend une des meilleures médecines en usage. Moins qu'une simple bouteille suffit pour restorer la force du patient languissant et faible.

Pour les jeunes personnes, deux pleines cuillères de table ou la moitié d'un verre à vin, trois fois par jour, un peu avant les repas.

SAUVE DE LA MORT!!!

Certificat de M. Nathan Mathews, un citoyen américain et indu de Newark, N. J. Je suis sûr que votre Vin de la Forêt et vos Pilules converties en sucre, sont ce qui m'a sauvé la vie.

Sept cents certificats de différents docteurs, membres du clergé et individus très respectables ont été donnés en témoignage des grandes guérisons faites par le Vin de la Forêt et les Pilules du Dr. Halsey.

ECOLE DU JOUR AVEC PENSION DE LA RUE SAINT-URBAIN.

Principal.—M. S. Phillips, ci-devant du Hic. Sont Professeurs-Assistants.—M. V. Robertson & Harris. Français et Italiens.—M. Escallonne.

MR. PHILLIPS reconnaissant pour le patronage distingué qu'il a reçu des citoyens de Montréal à l'honneur de les informer qu'il a maintenant complété ses arrangements pour donner dans son Académie une éducation égale à celle d'aucune autre Ecole en Canada.

GRANDES NOUVEAUTES.

Les Soussignés viennent de recevoir par le Douglas de Londres un assortiment considérable et des mieux choisis de Pipes de Meers-Cham (Eau de Mer) PIPES de GOUT D'ARGILE, PORTES-CIGARE, BOITES à TABAC pour PRISER et FUMER avec une splendide variété de GRAVURES PARISIENNES.



BUREAU DES TERRES DE LA COURONNE. Montréal, 8 juillet 1848.

AVIS est par le présent donné, que les Terres de la Couronne ci-après spécifiées, situées dans la Bas-Canada, au Nord du Fleuve St. Laurent, seront, à compter du CINQUIEME SEPTEMBRE prochain, à Vendre, aux conditions énoncées dans les Règlements généraux, par les Agents Locaux respectifs, à qui l'on devra s'adresser.

PRIX DE VENTE.—Quatre Chelins l'Ac.

Agence de ANDRÉ BOUCHARD LAVALLEE, Ecr. St. Jérôme.

Township d'Abercorn. 1er Rang, Lots 19, 20 et 21 (100 acres chaque).

Township de Morin. 1er Rang, Lots 12 à 19 (100 chaque), 21, 91, 21 à 33 (100 chaque), 36 (84), 40 (70), 41 (70), 42 à 54 (100 chaque).

N. B.—Pour le No. 37, qui contient une Place de Moulin, un prix extra sera requis.

2nd Rang, Lots 1, 2, 3, (92 chaque), 4, 5 (91 chaque), 6, 7 (90 chaque), 8, 9 (89 chaque), 10 (88), 11 (92), 12 à 19 (100 chaque), 20, (70), 21 à 52 (100 chaque), 53, 74 (75 chaque), 55 (84), 56 (76), 57 (67), 58 (54), 59, 60 (43 chaque).

3me Rang, Lots 1 à 27 (100 chaque), 28 (81), 29 (78), 30, 31 (87 chaque), 32, 33 (85 chaque), 34 à 45 (100 chaque), 46 (94), 47 (85), 48 (89), 49 (70), 51, (57), 51 (33), 52 (45).

4me Rang, Lots 1 à 5 (100 chaque), 6 (91), 7 (88), 8 (94), 9 à 15 (100 chaque), 16 (81), 17 (79), 18 (78), 19 (95), 20 à 38 (100 chaque), 39 (95), 40 (93), 41 (67), 42 (55), 43 (43), 44 (30), 45 (25).

5me Rang, Lots 1 à 19 (100 chaque). 6me Rang, Lots 1 à 19 (100 chaque).

7me Rang, Lots 1 à 16 (100 chaque) 17 (84), 18 (73) 19 (57).

8me Rang, Lots 1 à 8 (100 chaque), 9 (83), 10 (55), 11 (63), 12 (53), 13 (41), 14 (46).

9me Rang, Lots 1 (75), 2 (44), 3, 4 (53 chaque), 5 (41), 6 (47).

10me Rang, Lots 1 à 12 (100 chaque), 13 (145), 14 (136), 15, 16 (123 chaque), 17, 18 (95 chaque), 19 (81), 20 (83), 21 (77), 22 (57), 23 (75), 24 (55), 25 (83), 26 (75), 27 (71), 28 (72), 29 (71), 30 (73), 31 (61), 32 (89), 33 (85), 34 (35), 35 (102 chaque), 37 (92), 38 (83), 39 (77), 40 (70), 41 (35).

11me Rang, Lots 1 à 12 (100 chaque), 13 (27), 14 (11), 15, 16 (35 chaque), 17 (98), 18 (100), 19 (111), 20 (115), 21 (21), 22 (11), 23 (123), 24 (113), 25 (115), 26, 27 (123 chaque), 28 (125), 29 (23), 30 (124), 31 (137), 32 (118), 33 (111), 34, 35 et 36 (95 chaque), 37 (195), 38 (115), 39 (121), 40 (124), 41 (139), 42 (111), 43 (118), 44 (31), 45 (63), 46 (28).

Agence d'ALEXANDRE DUBOIS, Ecr., Berthier. Township de Charley.

1er Rang, Lots 1 à 3 (100 chaque), 4 (90), 5 à 37 (100 chaque), 38 (84), 39 (70), 40 (45), 41 (55), 42 (39), 43 (66), 44 à 102 (100 chaque), 103 (47), 104 (73), 105 (49), 106 (74), 107 (49), 108 (49), 109 (82), 110 (53), 111 à 114 (100 chaque), 115 (125).

2nd Rang, Lots 1 (100), 2 (95), 3 (76), 4 (80), 5 à 31 (100 chaque), 32 (78), 33 (72), 34 (109), 35 (92), 36 (73), 37 à 46 (100 chaque), 47 (76), 48 (71), 49 (82), 50 (53), 51 à 54 (100 chaque), 55 (125).

3me Rang, Lots 1 à 13 (100 chaque), 14 (93), 15 (88), 16 (99), 17 à 20 (100 chaque), 21 (95), 22 (96), 23 à 35 (100 chaque), 36 (53), 37 (43), 38 (54), 39 (69), 40 (65), 41 (64), 42 à 46 (100 chaque), 47 (74), 48 (96), 49 (71), 50 (61), 51 (53), 52 à 54 (100 chaque), 55 (110).

4me Rang, Lots 1 à 33 (100 chaque), 34 (96), 35 (90), 36 (77), 37 (45), 38 (70), 39 à 41 (100 chaque), 42 (70), 43 (64), 44, 45 (100 chaque), 46 (92), 47 (75), 48 (33), 49 (37), 50 (45), 51 (72), 52 (95), 53 (60), 54 (70), 55 (95).

Agence de WILLIAM MORRISON, Ecr., Berthier. Township de Culbert.

1er Rang, Lots 1 à 9 (100 chaque), 10 (82), 11 à 14 (100 chaque), 15 (83), 16 (67), 17 (88), 18, 19 (100 chaque), 20 (85), 21 (37), 22 (62), 23 (53), 24 (39), 25 à 27 (100 chaque).

2nd Rang, Lots 1 (76), 2 (90), 3 à 11 (100 chaque), 12 (87), 13 (72), 14 (67), 15 (81), 16 (45), 17 (52), 18 (70), 19 à 23 (100 chaque), 24 (105), 25 (101), 26 (92), 27 (84), 28 (70).

3me Rang, Lots 1 à 3 (100 chaque), 4 (81), 5 à 9 (100 chaque), 10 (90), 11 (63), 12 (71), 13 (85), 14 à 23 (100 chaque), 24 (85), 25 (88), 26 (98), 27 (105), 28 (101).

4me Rang, Lots 1 à 10 (100 chaque), 11 (93), 12 (81), 13 (88), 14, 15 (100 chaque), 16 (86), 17 à 29 (100 chaque).

5me Rang, Lots 1 à 29 (100 chaque), 30 (66).

6me Rang, Lots 1 à 30 (100 chaque).

Une insertion par semaine jusqu'au temps de la Vente, en Anglais, dans le Montreal Herald et le Montreal Pilot, et en Français, dans La Minerve, La Revue Canadienne et L'Echo des Campagnes.

ROMUALD TRUDEAU, APOTHECAIRE. No. 111, Rue St. Paul, Montréal.

LES Soussignés annoncent à leurs nombreuses pratiques et au public, qu'ils reçoivent maintenant par la Catalogne, le Montréal, l'Albion et la Britannia, qui sont dans le port, leur assortiment de MARCHANDISES NOUVELLES, tels que Drap, Casimire, Cotonnages, Indiennes, Régattes, Chapeaux de paille, et Tapissages pour chambre, etc. etc. qu'ils vendront à bon marché.

L. P. BOUVEN, Coïn des rues NOTRE DAME et St. VINCENT

AVERTIT de nouveau ses pratiques que tout son établissement est réuni dans ce nouveau local, et qu'il a fait abandonner son ancien magasin de la rue St. Paul, vis-à-vis la Place Jacques Cartier.

ETABLISSEMENT DE BOURNE.

RICHE VERRE COUPE, PORCELAINE DE CHINE, FAIENCE POTERIE, &c.

87, rue saint Paul et saint Vincent Montreal.

LES Soussignés recevra bientôt par le Syria, Sir Richard Jackson, Morzeum, Paragon, et autres vaisseaux un assortiment considérable et bien choisi de VERRE COUPE, PORCELAINE, FAIENCE et POTERIE qu'il fera en vente à très bas prix au panier ou en petites quantités pour accommoder les marchands de la campagne.

GROCERIES & EPICERIES. NOUVEL ETABLISSEMENT

Au coin des rues McGill et Saint Joseph. M. S. A. GARBAU, A L'HONNEUR d'informer le public de Montréal et les habitants des Campagnes, qu'il ouvrira le 15 MAI...

REVOLUTION "A L'ENSEIGNE DU CASTOR."

N° 122, RUE ST. PAUL, HABITANS DU CANADA, ATTENTION.

Vous-vez être libres et indépendants, faites de l'Economie, achetez à bon marché. Et n'oubliez pas d'être riches, libres et indépendants.

LES Soussignés en offrant ses remerciements sincères aux habitants du Canada, pour l'encouragement libéral qu'il en a reçu par le passé à l'honneur d'annoncer qu'il vient de faire de grandes améliorations à son établissement.

HABDES FAITES A VENDRE.

Table listing various clothing items and their prices, such as 750 Semons Tweed Grises, 320 d'Alpina noir, 450 do Paranaïto, etc.

HABDES FAITES A ORDRE.

Table listing clothing items made to order, such as 50 Pantalons superfin noir, 45 d'Alpina noir, 35 d'Alpina noir, etc.

Les pratiques voudront bien se rappeler qu'il n'y a toujours qu'un seul prix, aussi réduit que le public peut attendre dans la

CRISE COMMERCIALE ET MONETAIRE ACTUELLE. LOUIS PLAMONDON.

M. L. P. est prêt à prendre aucun contrat pour fournitures à l'armée ou autres corps, et pour son établissement public.—Montréal, 5 mai 1848.

ENCORE DES NOUVELLES, UNE AUTRE REVOLUTION

Non parmi les Hommes, mais parmi les BOTTES et SOULIERS

10,000 Paires sont maintenant prêts à protéger les pieds du public de Montréal, contre les attaques des pluies du printemps, des vents d'Automne des chaleurs de l'été et contre le vieil hyver.

A LA MANUFACTURE DE BOTTES ET SOULIERS DE MONTREAL 101, r e Notre Dame, (Coin de la rue St. Gabriel.)

Allez-y avec votre argent et vous aurez plus que la valeur en cuir de vos pieds, qualité et bien confectionné. Allez-y et achetez une fois. Vous êtes sûr d'y retourner encore, car là vous pouvez avoir :

Bottes fortes 10s, Bottes courtes 9s à 11s 3d, Bottes lacées 6s 3d à 10s, Colognes 6s 3d, Brogans 5s 6d, Pumps 5s.

MEUBLES DE MENAGE

ETES-VOUS JAMAIS ALLÉ A L'ETABLISSEMENT DE GATES, dans la rue McGill.

SI vous n'allez pas vous-même que le plus grand assortiment de meubles est offert en vente, à des prix "à la mode" les plus bas, consistant en Sofas, Canapés, Sideboards, Buffets, Tables, Commodes, Tables de Toilette, Lits, Couchettes, Matelas, Chaises, etc. Enfin tout ce qu'on peut désirer dans cette ligne.—5 mai.

SITUATION DEMANDEE. UN Français, arrivant de France, désirerait se placer dans une famille Canadienne comme domestique. Il a servi dans les premières maisons de Paris et est porteur d'excellentes recommandations.

BANQUE DU PEUPLE. AVIS est par les présentes donné, que JOHN DANEGAN, Ecr., ayant résigné sa place comme Directeur de la Banque du Peuple, ne fait plus partie de la Corporation de cette Banque et que l'Hon. F. A. QUESNEL A PREVOST et S. B. BONNER, Ecr., ont été élus membres de la dite Corporation.

M. Louis David Rochon, AVOCAT. A transporté son bureau rue Craig potre voisine de P. MOREAU écr. avocat. 5 mai.

PILULES VEGETALES ET VITALES

DR. HALSEY. COUVERTES DE SUCRE

PRIX TRENTE SOUS LA BOITE, SIX BOITES POUR 6s. 8d. L'Excellence et la supériorité des Pilules du Dr. Halsey sur toute autre espèce de Pilules et purgatif, consiste dans leur propriété curative sans faire de mal à la constitution, sans donner de coliques, sans produire de faiblesse.

DES lettres de nos Agents et des certificats de différents individus, prouvent que plus de 20000 cas de maladies ont été guéries dans le cours de l'année dernière tant aux Etats-Unis qu'au Canada par les Pilules sucrées du DR. HALSEY.

DARTRE ROUGEANTE EXISTANT DEPUIS HUIT ANS, GUERIE. DR. HALSEY. Je certifie que j'ai pris vos Pilules végétales sucrées, pour une dartre rougeante qui depuis 1840 me couvrait le bras droit et le pignet.

DEpuis plus de dix ans j'étais affecté de Dyssenterie et de Constipation habituelle, grâce à vos Pilules j'ai vu de jour en jour revenir ma santé et depuis quatre mois je n'ai pas eu un seul symptôme de mes anciennes souffrances.

Frankford, 15 juillet 1847. DR. HALSEY. Depuis plus d'un an j'étais affecté d'une mauvaise toux, de douleurs de poitrine de débilité générale et de perte d'appétit.

Hamstead, 9 décembre 1847. BEAUTE PERSONNELLE. Les casernes, le fard, la cravate ont plus tard pour tendance de détruire la finesse du tissu de la peau que d'améliorer le teint.

Les casernes, le fard, la cravate ont plus tard pour tendance de détruire la finesse du tissu de la peau que d'améliorer le teint. C'est la santé seule qui augmente la beauté du corps et la donne une beauté de la peau.

Les casernes, le fard, la cravate ont plus tard pour tendance de détruire la finesse du tissu de la peau que d'améliorer le teint. C'est la santé seule qui augmente la beauté du corps et la donne une beauté de la peau.

Les casernes, le fard, la cravate ont plus tard pour tendance de détruire la finesse du tissu de la peau que d'améliorer le teint. C'est la santé seule qui augmente la beauté du corps et la donne une beauté de la peau.

Les casernes, le fard, la cravate ont plus tard pour tendance de détruire la finesse du tissu de la peau que d'améliorer le teint. C'est la santé seule qui augmente la beauté du corps et la donne une beauté de la peau.

Les casernes, le fard, la cravate ont plus tard pour tendance de détruire la finesse du tissu de la peau que d'améliorer le teint. C'est la santé seule qui augmente la beauté du corps et la donne une beauté de la peau.

Les casernes, le fard, la cravate ont plus tard pour tendance de détruire la finesse du tissu de la peau que d'améliorer le teint. C'est la santé seule qui augmente la beauté du corps et la donne une beauté de la peau.

Les casernes, le fard, la cravate ont plus tard pour tendance de détruire la finesse du tissu de la peau que d'améliorer le teint. C'est la santé seule qui augmente la beauté du corps et la donne une beauté de la peau.

Les casernes, le fard, la cravate ont plus tard pour tendance de détruire la finesse du tissu de la peau que d'améliorer le teint. C'est la santé seule qui augmente la beauté du corps et la donne une beauté de la peau.

Les casernes, le fard, la cravate ont plus tard pour tendance de détruire la finesse du tissu de la peau que d'améliorer le teint. C'est la santé seule qui augmente la beauté du corps et la donne une beauté de la peau.

Les casernes, le fard, la cravate ont plus tard pour tendance de détruire la finesse du tissu de la peau que d'améliorer le teint. C'est la santé seule qui augmente la beauté du corps et la donne une beauté de la peau.

Les casernes, le fard, la cravate ont plus tard pour tendance de détruire la finesse du tissu de la peau que d'améliorer le teint. C'est la santé seule qui augmente la beauté du corps et la donne une beauté de la peau.

Les casernes, le fard, la cravate ont plus tard pour tendance de détruire la finesse du tissu de la peau que d'améliorer le teint. C'est la santé seule qui augmente la beauté du corps et la donne une beauté de la peau.

Les casernes, le fard, la cravate ont plus tard pour tendance de détruire la finesse du tissu de la peau que d'améliorer le teint. C'est la santé seule qui augmente la beauté du corps et la donne une beauté de la peau.

Les casernes, le fard, la cravate ont plus tard pour tendance de détruire la finesse du tissu de la peau que d'améliorer le teint. C'est la santé seule qui augmente la beauté du corps et la donne une beauté de la peau.

Les casernes, le fard, la cravate ont plus tard pour tendance de détruire la finesse du tissu de la peau que d'améliorer le teint. C'est la santé seule qui augmente la beauté du corps et la donne une beauté de la peau.

Les casernes, le fard, la cravate ont plus tard pour tendance de détruire la finesse du tissu de la peau que d'améliorer le teint. C'est la santé seule qui augmente la beauté du corps et la donne une beauté de la peau.

Les casernes, le fard, la cravate ont plus tard pour tendance de détruire la finesse du tissu de la peau que d'améliorer le teint. C'est la santé seule qui augmente la beauté du corps et la donne une beauté de la peau.

Les casernes, le fard, la cravate ont plus tard pour tendance de détruire la finesse du tissu de la peau que d'améliorer le teint. C'est la santé seule qui augmente la beauté du corps et la donne une beauté de la peau.

Les casernes, le fard, la cravate ont plus tard pour tendance de détruire la finesse du tissu de la peau que d'améliorer le teint. C'est la santé seule qui augmente la beauté du corps et la donne une beauté de la peau.

Les casernes, le fard, la cravate ont plus tard pour tendance de détruire la finesse du tissu de la peau que d'améliorer le teint. C'est la santé seule qui augmente la beauté du corps et la donne une beauté de la peau.

Les casernes, le fard, la cravate ont plus tard pour tendance de détruire la finesse du tissu de la peau que d'améliorer le teint. C'est la santé seule qui augmente la beauté du corps et la donne une beauté de la peau.

Les casernes, le fard, la cravate ont plus tard pour tendance de détruire la finesse du tissu de la peau que d'améliorer le teint. C'est la santé seule qui augmente la beauté du corps et la donne une beauté de la peau.

Les casernes, le fard, la cravate ont plus tard pour tendance de détruire la finesse du tissu de la peau que d'améliorer le teint. C'est la santé seule qui augmente la beauté du corps et la donne une beauté de la peau.

Les casernes, le fard, la cravate ont plus tard pour tendance de détruire la finesse du tissu de la peau que d'améliorer le teint. C'est la santé seule qui augmente la beauté du corps et la donne une beauté de la peau.